

Unité 2 : Assurances de dommages

Matière

Enseignants

Assurance de dommages de l'entreprise :

M. Tran Van – professionnel

1. L'assurance RC entreprise

- Rappel des grands principes de l'assurances (*distinction entre les règles régissant assurances de dommages et assurances de personnes*)
- Responsabilité encourue par le chef d'entreprise du fait de son activité (*vis-à-vis des tiers, de ses préposés et de ses cocontractants*)
- Etude du contrat RC entreprise
 - La garantie avant livraison (*ou RC exploitation*) et ses extensions
 - La RC après livraison (*ou RC produits*) et ses extensions
- QCM et exercices

2. L'assurance de dommage entreprise

- Les responsabilités encourues en matière d'incendie en fonction des différents cas d'occupations d'un bâtiment (*distinction RC délictuelle/RC contractuelle*),
- Les différentes gammes de produits en fonction des différents marchés d'assurances de dommages (*particuliers, professionnels, immeubles, exploitants agricoles, collectivités, entreprises*),
- Approche du T.R.E (traité des risques d'entreprise) : notions de tarification en fonction de principaux critères de souscription du T.R.E,
- QCM et exercices

Assurance de responsabilité de l'entreprise

M. Pendaries – professionnel

- Prochainement le descriptif ..

Le contrat MRH (*Multi Risque Habitation*)

M. Garabédian – professionnel

1. Le contrat MRH

- Les biens assurables
- Les évènements assurables
- Les responsabilités

2. Le règlement de sinistre MRH

- L'expertise
- L'évaluation des biens
- L'application des garanties
- Les recours

1. **Le contrat AUTO** (*les garanties, les packs, les formules de garanties, les services*), le bonus-malus, la prime de référence
2. **Le règlement du sinistre en matériel**
 - a. La détermination des responsabilités en droit commun
 - b. L'expertise, le règlement en droit commun
 - c. Les recours entre compagnies

1. **Le règlement de sinistre en Corporel**
 - a. La loi Badinter
 - b. Les postes de préjudices
 - c. L'expertise médicale
 - d. La nomenclature Dinthillac
 - e. L'indemnisation en droit commun
 - f. Les recours entre compagnie d'assurance
2. **Le FGA** (*son rôle, contours de ses interventions et ses principes*)